

Le Projet Educatif Des Foyers Ruraux

Les Foyers Ruraux sont des associations d'éducation populaire issues d'initiatives locales qui contribuent à l'animation et au développement global du milieu rural dans le cadre d'un réseau organisé.

Les Foyers Ruraux considèrent que chaque individu doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit.

Objectifs éducatifs :

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissante propre à favoriser le développement de leur milieu rural.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générationnelles, les partenariats divers, les échanges de savoirs, de savoir-faire et savoir-être.
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilités des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.
- Inciter à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.
- Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.
- Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel.

Le BAFA et les Foyers Ruraux

Les accueils collectifs de mineurs à caractère éducatif sont de formidable lieu de découverte, de socialisation et d'apprentissage de la vie en collectivité à la condition d'être animés par des équipes formées à ces enjeux.

Nous souhaitons que chaque animateur puisse participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets dépassant le cadre de la simple consommation d'activités pour développer des démarches qui permettront aux enfants de comprendre et d'agir sur leur environnement.

Les équipes de formation sensibiliseront fortement les futurs animateurs à la dimension éducative nécessaire à la prise en charge d'enfants et à la logique de projet.

Fédération Départementale des Foyers Ruraux Des Vosges

58 route de Neufchâteau 88500 POUSSAY

Tél : 03.29.37.41.42

E-mail : foyers.ruraux88@wanadoo.fr

Site : www.foyers-ruraux-vosges.org



FORMATION BAFA APPROFONDISSEMENT

Du 29 octobre au
03 novembre 2017

A HAROL

Imprimé par la FDFR des Vosges



FOYERS RURAUX DES VOSGES

Qu'est-ce que le BAFA ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme non professionnel, qui permet « encadrer des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Pour préparer ce diplôme, il faut être âgé de 17 ans et suivre un cycle de formation en 3 étapes :

Une session de formation générale

Permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animation (8 jours minimum)

Un stage pratique

Permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation en situation d'animation avec des enfants. (14 jours minimum)

Une session d'approfondissement

Permet de compléter, d'analyser les acquis et besoins de formation. (6 jours minimum)

La formation BAFA a pour objectif de vous préparer à exercer les fonctions suivantes :

- * Assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- * Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs
- * Construire une relation de qualité avec les mineurs
- * Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs
- * Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités
- * Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.

Le stage d'approfondissement :

Nos stages d'approfondissement ont avant tout une vocation généraliste. Le programme est établi à partir des bilans des expériences pratiques et des attentes des stagiaires pour compléter et approfondir votre formation. Cette vocation généraliste n'exclut pas cependant la mise en place d'un fil conducteur autour de la mise en place des projets d'animation permettant d'approcher de manière plus précise certaines techniques d'animation et surtout de revoir la notion de projet et d'objectifs éducatifs et pédagogiques.

Les aides à la formation :

Différents organismes attribuent des aides financières sous conditions ou pas pour faciliter l'accès aux formations BAFA : Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental des Vosges, Collectivités locales, Ministère en charge de la Jeunesse, certains comités d'entreprises, certains organisateurs d'accueils et de séjours de vacances.

Une formation BAFA adaptée

L'évolution des besoins de familles habitant le milieu rural, la réforme des rythmes scolaires et le développement d'actions en direction des enfants, des jeunes et des familles, font émerger de nouveaux besoins en termes de formation à l'encadrement éducatif.

Vous êtes bénévoles ou salariés, jeunes ou parents, vous êtes déjà en poste ou vous désirez vous impliquer dans votre village, nous vous proposons un stage BAFA, en internat mais toujours adapté aux personnes qui recherchent une formation de proximité et un accompagnement dans leurs parcours de formation.

Le lieu :

Lycée La Providence 88270 HAROL

Les dates :

Du 29 octobre au 03 novembre 2017

Participation aux frais de stage :

- Non adhérents Foyers Ruraux : **430 €**
- Adhérents Foyers Ruraux ou Communes Partenaires: **350 €**

Pour vous inscrire :

- * Vous devez avoir effectué et validé votre stage pratique ? Puis l'avoir saisi sur le site www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd dans l'onglet cursus BAFA . Vous devez pouvoir imprimer votre certificat de stage pratique afin de le remettre au directeur du stage d'approfondissement.
- * Vous devez aussi remplir et signer le bulletin d'inscription ci-joint et le retourner accompagné de l'acompte de 80 euros à :

**FDFR des Vosges 58, route de Neufchâteau- 88 500 POUSSAY
Tél: 03 29 37 86 93 Mail : olivier.constant@mouvement-rural.org**

**Prochaine Session de Formation Générale BAFA
Avril 2018**

FICHE D'INSCRIPTION STAGE BAFA approfondissement 2017

Fiche à envoyer à la FDFR des Vosges
Inscriptions enregistrées par ordre d'arrivée
dans la limite des places disponibles.

Photo

Format identité
(35x45)
- Ne pas la coller -

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

Né(e) le :

Courriel :

Membre du Foyer Rural de :

N° d'inscription Cursus BAFA (www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd):

Lieu de votre stage pratique :

Je verse 80 € d'arrhes (à l'ordre de FDFR), je verserais le solde le 1er jour du stage

Qui paie votre stage :

- Vous-même
- Employeur ou Foyer Rural

Nom :

Adresse :

Tél :

Fait à, le

Signature :

Pour les mineurs, signature du représentant légal, valant autorisation de participer au stage.

Nom, prénom du représentant légal :

signature: